



COWANSVILLE

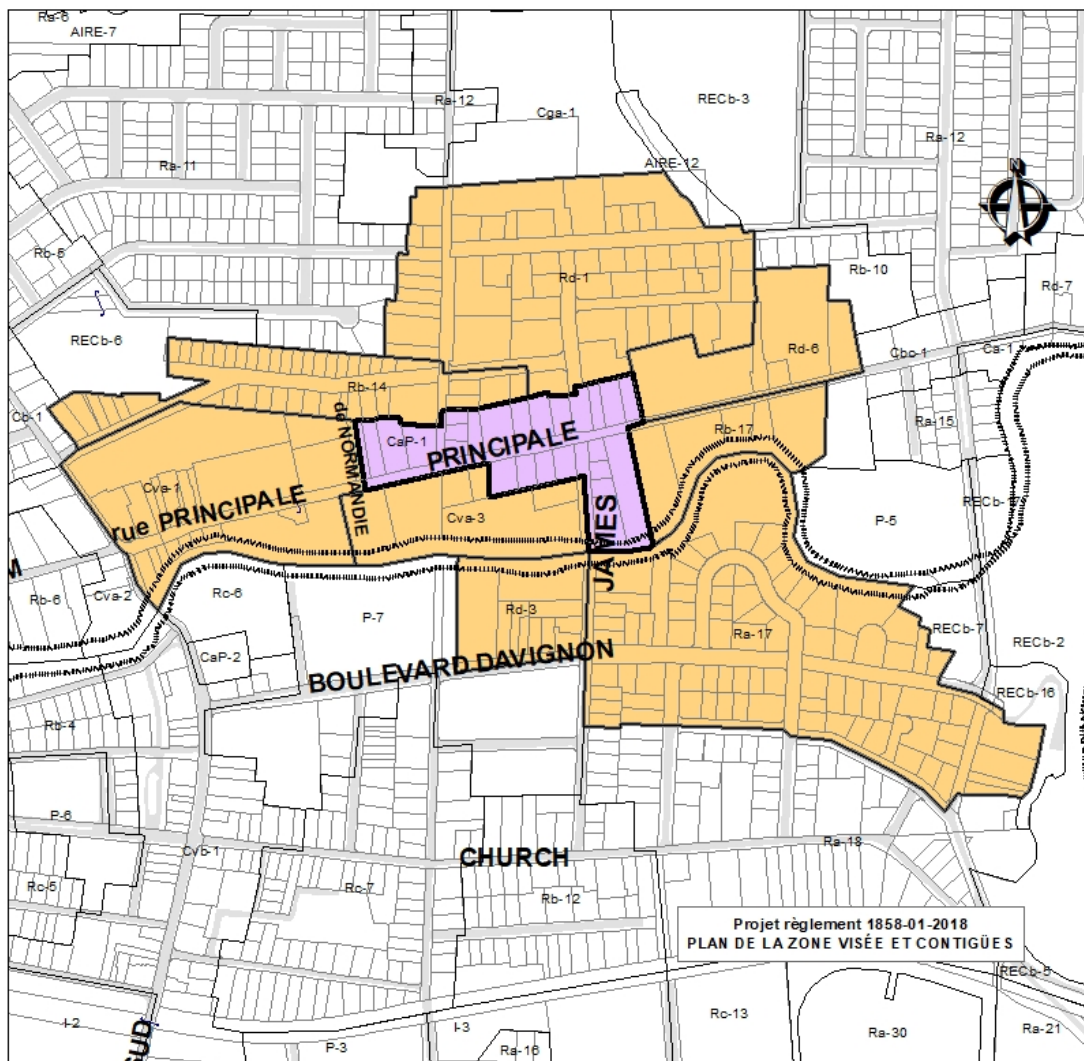
## AVIS PUBLIC

### ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 1858-01-2018

Avis est par les présentes donné, aux personnes intéressées, qu'à sa séance ordinaire tenue le **4 décembre 2018**, le conseil municipal de la Ville de Cowansville a adopté le projet de règlement numéro 1858-01-2018 relatif aux usages conditionnels 1858 afin de permettre les classifications « vente au détail biens de consommation – C11 » et « vente au détail biens d'équipements – C12 » pour établissement de commerce de proximité.

Ce projet de règlement a pour principaux objets :

- 1) De permettre la classification C12 - vente au détail biens d'équipements dans la zone CaP-1;
  - 2) De permettre la classification C11 - vente au détail biens de consommation qui aurait été exclue par le règlement de zonage dans la zone Cap-1;
  - 3) De prévoir que les usages autorisés seront encadrés pour se restreindre aux établissements de commerce de proximité;
- A) La zone concernée par les dispositions de l'article 1) à 3) est constituée de la zone CaP-1, et des zones contiguës Rd-1, Rd-6, Rb-17, Ra-17, Rd-3, Cva-3, Cva-1 et Rb-14 qui sont illustrées au croquis suivant :



Ce projet de règlement, conformément à la loi, fera l'objet d'une assemblée publique de consultation qui sera tenue par le conseil le **mardi, 8 janvier 2019 à 19 h 00** dans la salle du conseil à l'hôtel de Ville de Cowansville située au 220, place Municipale.

Au cours de cette assemblée publique, la mairesse ou le membre du conseil désigné par elle expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Ce projet de règlement contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Le projet de règlement et les descriptions des zones concernées peuvent être consultés à l'hôtel de Ville, 220, place Municipale, Cowansville, au bureau du Service de l'aménagement urbain et de l'environnement, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30.

Donné à Cowansville, ce **19 décembre 2018**.

La greffière,  
M<sup>e</sup> Stéphanie Déraspe, OMA